

Domaine	Design
Filière	Bachelor Architecture d'intérieur
Titre du module	Représentation (BIM 1)
Type de module	Module d'orientation – Module obligatoire *
Code	12REB1
Type de formation	Bachelor
Crédits ECTS	3 ECTS
Semestre	Semestre 2
Lieu	HEAD – Genève
Prérequis	Sans prérequis
Langues principales	Français
Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage	<p>BIM 1</p> <p>Intégrer les connaissances de base du logiciel BIM (Building Information Modeling) afin de pouvoir représenter un projet d'architecture d'intérieur à partir d'un modèle 3D.</p> <p>Pouvoir produire les documents nécessaires à toutes les formes conventionnelles et professionnelles de communication : plans, coupes, perspectives.</p>
Contenu et formes d'enseignement	<p>BIM 1</p> <p>Enseignement essentiellement magistral, de type démonstratif, accompagné d'exercices pratiques, progressifs dans leur difficulté. Cet enseignement tient compte à la fois de la réalité du monde professionnel, de ses exigences, de ses codes, de ses contraintes, ainsi que des besoins immédiats de l'étudiant·e dans le contexte académique du projet d'école.</p>
Modalités d'évaluation et validation	<p>Le travail fourni fait l'objet d'une évaluation continue et/ou finale par le, la ou les professeur·e·s responsable·s du module et/ou de l'unité de cours. L'assiduité et la participation aux enseignements font partie des éléments évalués. La qualité de la réalisation des travaux rendus (correction orthographique et grammaticale pour les textes, clarté de la mise en page, structuration des présentations orales, qualité professionnelle des photographies, impression, maquettes, etc.) peut être un élément déterminant de l'évaluation.</p> <p>Les exigences particulières à ce module sont les suivantes.</p> <p>BIM 1</p> <p>Evaluation intermédiaire sous forme de test (4h) permettant la vérification des acquis.</p> <p>Évaluation finale sur la base d'un dossier réalisé lors de la seconde partie du semestre (moyenne pondérée des évaluations).</p> <p>Le module est acquis lorsque l'étudiant a obtenu la note moyenne minimum de 4. Les crédits ECTS sont attribués ou refusés en bloc.</p>
Modalité de remédiation et de répétition	<p>Remédiation : possible en cas de résultat légèrement insuffisant (note 3,5). Elle consiste en un modeste travail complémentaire ou supplémentaire qui doit être accompli sous la direction de l'enseignant·e concerné·e dans un délai fixé par le calendrier académique.</p> <p>Répétition : lorsque les crédits attribués au module ne sont pas acquis, le module doit être répété entièrement dès que possible, en principe dès le semestre suivant. Pas de remédiation possible lors de la répétition du module.</p>
Enseignant·e·s	Endrias Abeyi
Responsable du module	Javier Fernandez Contreras
Descriptif validé le	15.07.2020
Par	Javier Fernandez Contreras, responsable de la filière Architecture d'intérieur de la HEAD – Genève

* Module dont l'échec après répétition peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon les articles 23, 24 et 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO, du 15 juillet 2014